





DEPARTEMENT DU GARD

MAIRIE

30260

BROUZET LES QUISSAC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à sept voix pour et une abstention (GAUBIAC) le budget primitif 2015 du budget M 49 de la commune tel que présenté ci-dessus.

**Budget primitif 2015 du CCAS.....**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal le budget primitif de l'année 2015 pour le budget CCAS de la commune qui s'équilibre comme ci-dessous :

- Fonctionnement : Dépenses.....	4 188,11 €
Recettes .....	4 188,11 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le budget primitif 2015 du budget CCAS de la commune tel que présenté ci-dessus.

Séance levée à 21h15

Les conseillers

Le Maire,

Laurent ALBEROLA

